

ENTRETIEN DE ROYALCLAY PRO®

TERRE BATTUE

Après chaque utilisation il est recommandable de passer le filet pour égaliser la terre battue.

Tassement complémentaire: il est recommandé de le faire chaque fois quant la trame textile apparaît sur la surface.

Période d'hiver: le remplissage est en fonction de l'absorption de terre battue immédiatement de la membrane de base pendant la pause d'hiver.

Période printemps/été/automne: le remplissage sera effectué sur la base de l'utilisation plus grand ou moins grand du court et des conditions météorologiques (vent, pluie.....) de la saison.

Il est recommandable de maintenir l'épaisseur de terre battue environ de 2 mm.

ARROSAGE

Il est important de maintenir le terrain humide.

Ainsi, il est recommandable l'arroser à la fin de la journée excepté s'il y a de présence du soleil.

Il est possible d'utiliser le *Chlorure de Calcium* au printemps et en été pour améliorer la retenue de l'eau sur le court.

LIGNES DE JEU

Les lignes en PVC ne demandent aucun entretien.

Quant aux lignes vernies il est nécessaire de les repasser avec du vernis acrylique du type routier si sont endommagées ou craquelées avec le temps.

REGENERATION DE LA TERRE

Elle est effectuée en fonction:

- du positionnement du terrain
- du smog

Elle est recommandable en moyenne chaque 5 années et ainsi on procède à l'enlèvement complet de la terre battue à la lance à eau de pression ou à travers l'aspiration et après à la déposition de la terre battue ROYAL CLAY PRO® nouvelle.

NETTOYAGE

Il faut éliminer à temps tous les éléments étrangers au terrain parce que par exemple dans le cas de la putréfaction des feuilles on vérifierait l'imperméabilisation et la fertilisation suivante du sol.

En cas des rejets de l'herbe et mousse il y a une aggravation naturelle à l'exception des zones humides et mal aérées. En ce cas il est recommandable d'atomiser de l'herbicide du type chloré à titre de prévention.

CONSEILS

En cas de la gelée la phase de dégel est progressive et le court ne peut pas être utilisé tant qu'il n'est pas dégelé complètement en permettant le drainage normal du terrain.

N.B.: Les conseils mentionnés ci-dessus sont donnés à titre indicatif pouvant subir des variations. Pour chaque information contacter, s'il vous plaît, notre bureau technique.